

5. Internet – Répondre aux défis actuels

” « Refuser de reconnaître leurs droits fondamentaux aux individus, c’est remettre en cause leur humanité même »

Nelson Mandela, lauréat du prix Nobel de la paix en 1993, militant antiapartheid, président de l’Afrique du Sud de 1994 à 1999

« Les droits de chaque individu sont amoindris si ceux d’un seul homme sont menacés »

John F. Kennedy, président des États-Unis de 1961 à 1963

LISTE DE POINTS À VÉRIFIER :

19. CYBERCRIMINALITÉ : SPAM, LOGICIELS MALVEILLANTS, FRAUDE ET SÉCURITÉ

Avez-vous défini des mots de passe solides et différents pour chacun de vos comptes et mis en place une authentification à deux facteurs ?

Avez-vous étudié les paramètres de sécurité de vos appareils/comptes ?

Votre système d’exploitation et vos applications sont-ils à jour ?

Avez-vous effectué une sauvegarde de vos données les plus importantes ?

20. CLASSIFICATION/ÉTIQUETAGE ET FILTRAGE

Avez-vous réfléchi aux conséquences du filtrage au plan culturel et moral ?

Connaissez-vous la différence entre une « liste noire » et une « liste blanche » ?

Connaissez-vous les systèmes d’étiquetage/classification les plus couramment utilisés pour le contenu destiné aux enfants, et leur signification ?

21. HARCÈLEMENT EN LIGNE : INTIMIDATION, TRAQUE ET TROLLING

Votre famille ou votre établissement scolaire ont-ils mis en place des règles claires qui permettent aux enfants de comprendre les conséquences d’une éventuelle implication dans des actes de harcèlement en ligne ?

Protégez-vous suffisamment vos données personnelles ? De nombreux problèmes rencontrés en ligne résultent du partage inconsidéré de photos et d’informations.

Avez-vous cherché des moyens de développer votre intelligence sociale et émotionnelle pour surmonter les difficultés liées à l’anonymat des communications sur Internet, qui facilite de manière générale les actes d’intimidation, le trolling et le harcèlement ?

22. OBTENIR DE L’AIDE

Vos enfants/élèves savent-ils vers qui se tourner pour signaler des contenus illicites ?

Regardez-vous les statistiques fournies par les numéros d’urgence pour comprendre les nouvelles tendances et nouveaux risques dans le cyberspace ?

Quelles sont les cinq principales compétences numériques qui vous protégeront le mieux en ligne ?

Comprenez-vous suffisamment la géolocalisation et le Bluetooth pour utiliser vos appareils mobiles dans les meilleures conditions de confort et de sécurité ?

L’apprentissage mobile et les porte-monnaie électroniques sur appareils mobiles révolutionnent notre façon d’apprendre, de travailler et d’acheter. Que savez-vous de ces évolutions récentes ?

Obtenir de l'aide



Internet est un système mondial de réseaux informatiques qui relie entre eux des milliards d'appareils dans le monde grâce à la suite de protocoles TCP/IP¹. Ce réseau est donc très différent des autres médias car c'est le moyen de communication le plus décentralisé qui soit. Il n'a pas de point de contrôle unique car cette nébuleuse d'ordinateurs propose des canaux très divers de communication et de transfert d'informations. Par ailleurs, depuis l'apparition du Web 2.0, les utilisateurs des réseaux en ligne ne sont plus seulement des consommateurs, mais aussi des producteurs d'information (voir Fiche d'information 1 « Se connecter »).

Internet offrant aujourd'hui la possibilité à n'importe qui de publier quasiment n'importe quoi en ligne, et bon nombre de nos données étant stockées dans des lieux hors de notre portée que l'on désigne habituellement sous le terme générique de « nuage », il se pose une multitude de questions sur l'avenir d'Internet et la manière de contrôler ne serait-ce qu'une infime partie de ce flux d'informations. Il nous arrive régulièrement de nous demander qui peut décider que tels ou tels propos ou informations sont choquants ou dangereux pour nos enfants, nos familles et nous-mêmes, mais aussi et surtout comment nous protéger, ainsi que nos proches, contre ces risques?

1. https://fr.wikipedia.org/wiki/Fournisseur_d%27acc%C3%A8s_%C3%A0_Internet



CONTENU ILLICITE

— Chaque pays définit dans sa législation nationale ce qui est légal et illégal. Par conséquent, Internet, en tant que moyen de communication, fonctionne dans un cadre réglementé. Toute action jugée illégale en dehors d'Internet doit être considérée comme illégale sur Internet également. Cela dit, l'immense portée d'Internet peut amplifier les atteintes aux droits d'autrui et en décupler l'impact. Par exemple, de simples « taquineries » en ligne peuvent déboucher sur de la diffamation, voire pire.

— Le terme « contenu illicite » désigne de manière générale tout matériel, activité ou information contrevenant à la loi et susceptible de porter préjudice à un individu ou une entité.

— Cela englobe les images et sites web pédopornographiques, les activités illégales dans les salons de discussion (par exemple les sollicitations d'enfants à des fins sexuelles ou *grooming*), le discours de haine en ligne, ainsi que les messages et sites web à caractère xénophobe. Ces comportements illégaux et d'autres sont couverts par la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité², premier traité international sur les infractions commises par le biais d'Internet et des autres réseaux informatiques, ainsi que par le Protocole additionnel à cette Convention, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques³. La Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote)⁴ couvre également la collecte et le stockage non autorisés de données, ainsi que l'exploration de données. Cette convention est le premier traité international qui impose des sanctions pénales pour toutes les formes de violence sexuelle à l'égard des enfants, y compris les tentatives d'approche.



OBTENIR DE L'AIDE, UN DROIT FONDAMENTAL

— Internet est un outil facilement accessible à tous et de partout : par conséquent, un contenu considéré comme dangereux ou inapproprié peut facilement être vu par des enfants, des adolescents et d'autres catégories vulnérables de la population. La Déclaration universelle des droits de l'homme érige en droit fondamental le droit de toute personne d'être protégée contre tout préjudice et le droit à un recours contre toute discrimination ou violation quelconque des droits fondamentaux qui lui sont reconnus⁵. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant souligne quant à elle la responsabilité des adultes d'agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant et donc de le protéger contre les contenus et actes préjudiciables, et charge les gouvernements et les familles de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect, la protection et la réalisation des droits de l'enfant. Cela implique d'assurer des services sociaux et de mettre en place des systèmes juridiques et des systèmes de santé et d'éducation qui accompagnent les enfants et leur assurent un environnement dans lequel ils pourront grandir et s'épanouir pleinement. Les numéros d'urgence et autres dispositifs de signalement sont des composantes essentielles de ces systèmes.

— Aux côtés d'autres organisations internationales, notamment dans le cadre des activités du Forum de la gouvernance d'Internet, le Conseil de l'Europe a pour objectif de sensibiliser les familles et la société dans son ensemble aux questions de protection des enfants et des jeunes sur Internet. Ce travail passe par la mise à disposition d'informations facilement accessibles sur les outils et procédures permettant d'obtenir une aide adéquate.



MODE D'EMPLOI

- Toute personne découvrant sur Internet un contenu supposé illicite peut le signaler à un numéro d'urgence⁶. INHOPE est une association qui coordonne les numéros d'urgence de bon nombre

2. <http://conventions.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/185>

3. <http://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/189>

4. <http://www.conventions.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/201>

5. <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>

6. <http://en.wikipedia.org/wiki/Hotline>

de pays⁷. On trouvera sur son site web de plus amples informations sur le type de contenus illicites dont elle s'occupe⁸.

- Pour signaler un contenu illicite, allez sur la page <<http://www.inhope.org/tns/contact-us/details.aspx>> et suivez les instructions. Les services de la plateforme enquêteront⁹ pour déterminer si le contenu signalé est effectivement illicite et, le cas échéant, essaieront d'en retrouver l'origine. Ils contacteront également les autorités de police du pays dans lequel est hébergé le contenu incriminé, ainsi que le fournisseur d'accès à Internet concerné, pour en demander le retrait.

Demande d'assistance à une ligne téléphonique

- Les enfants et les jeunes peuvent obtenir de l'aide en contactant un centre d'assistance¹⁰, entité qui propose un soutien par téléphone et/ou des conseils par courrier électronique, messagerie ou SMS.
- Dans de nombreux pays, les centres d'information Insafe¹¹ travaillent en coopération avec les centres d'assistance nationaux pour répondre aux questions et préoccupations des jeunes quant à leurs expériences en ligne ou au contenu préjudiciable ou illicite auquel ils sont confrontés sur Internet. Nombre de centres d'assistance qui traitent des problèmes liés à Internet peuvent également apporter une aide aux jeunes sur toutes sortes d'autres questions de « la vraie vie ».
- Child Helpline International¹² est un point de contact important dans de nombreux pays européens et non européens. Ce réseau mondial de services d'assistance aux enfants intervient dans plus de 150 pays pour protéger les droits des enfants.
- En règle générale, les centres d'assistance fonctionnent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ils proposent des services gratuits et anonymes et ne retracent pas l'origine des appels, des courriers électroniques ou des SMS. Les enfants et les adolescents peuvent les contacter pour parler de différents sujets. Il existe des systèmes qui permettent aux jeunes de communiquer par chat, courrier électronique ou forums, ainsi que par des méthodes plus traditionnelles. Le personnel du centre d'assistance est là pour écouter les jeunes et les aider à trouver par eux-mêmes une solution à leurs problèmes.
- Pour trouver un service d'assistance dans votre pays, tapez le nom du pays et les termes « signalement » et « centre d'assistance » sur un moteur de recherche.

Utilisation des services de signalement spécialisés des plateformes de médias sociaux

- La plupart des plateformes de médias sociaux comme Facebook, Twitter, Instagram ou Google ont un centre de sécurité qui donne des conseils aux utilisateurs et un dispositif qui permet de signaler en ligne tout contenu ou activité inappropriés. Il se trouve généralement dans le menu « assistance » ou « aide ». Signaler des cas d'intimidation, par exemple aux sites de réseaux sociaux, peut aboutir au retrait du contenu incriminé, voire à la suppression des comptes des personnes qui n'ont pas respecté les conditions générales d'utilisation du service. La plupart des sites fonctionnent sur le même modèle : sur Facebook, par exemple, chaque contenu s'accompagne d'un menu déroulant qui permet aux utilisateurs de signaler un article ou une photo et de dire pourquoi ils ne souhaitent pas les voir. On trouvera dans la note de bas de page¹³ ci-dessous le lien vers des informations sur la marche à suivre pour effectuer un signalement.
- Tous les opérateurs de téléphonie mobile proposent des services d'assistance par téléphone, chat ou courrier électronique ainsi que des conseils adressés directement aux familles et aux enfants. Vodafone, par exemple, a créé un site web¹⁴ sur la parentalité numérique contenant des recommandations aux parents et aux enfants et des « modes d'emploi » pour configurer les contrôles

7. <http://inhope.org/gns/who-we-are/at-a-glance.aspx>

8. <http://www.inhope.org/gns/internet-concerns/overview-of-the-problem/illegal-content.aspx>

9. <http://www.inhope.org/en/about/faq.html>

10. https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_d'assistance

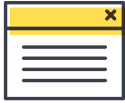
11. <http://www.betterinternetforkids.eu>

12. <http://www.childhelplineinternational.org>

13. <https://www.facebook.com/help/181495968648557/>

14. <http://www.vodafone.com/content/digital-parenting.html>

parentaux. Il propose également des services de contrôle parental et d'autres fonctionnalités de sécurité par le biais de SecureNet¹⁵. L'application Vodafone Guardian sur Android permet également de bloquer les contacts indésirables.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Consultez la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant <<http://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/crc.aspx>> et/ou le document de présentation établi par l'Unicef <http://www.unicef.org/crc/files/Rights_overview.pdf> pour en savoir plus sur le droit des enfants à une protection et une assistance.
- Pour de plus amples informations sur la protection contre la violence et le signalement de la violence, la stratégie intégrée du Conseil de l'Europe sur la violence est consultable à l'adresse : <<http://www.coe.int/en/web/children/integrated-strategies>>.
- Pour signaler du contenu illicite, vous pouvez contacter INHOPE : <<https://www.inhope.org/>>.
- Le portail d'Insafe, réseau européen de centres de sécurité Internet <<http://www.betterinternetforkids.eu/>> donne des informations sur les points de contact et services d'assistance téléphonique nationaux en Europe.
- Pour signaler un cas de cyberintimidation ou obtenir une aide, vous pouvez contacter Childline <<http://www.childline.org.uk/>>, service d'assistance téléphonique 24 heures sur 24 pour les enfants et les adolescents (numéro de téléphone : 0800 1111).
- Befrienders.org <<http://www.befrienders.org>> est un site web qui vous permet de trouver le service d'assistance le plus proche lorsque vous avez besoin d'aide, par exemple pour tout ce qui touche au suicide.
- Europe Direct <https://europa.eu/european-union/contact_fr> est un service gratuit qui permet d'obtenir des réponses immédiates à des questions générales sur l'UE ainsi que les coordonnées des organismes compétents tels que les centres nationaux d'assistance.

15. <https://securenet.vodafone.com/>